

**Message du directeur du CSP à tous les étudiants
désirant s'inscrire au stage pour l'année 2021-2022**

Bonjour,

La plupart des étudiants inscrits au doctorat en psychologie à l'UQAM, ont **obligatoirement** à faire leur premier stage d'évaluation au Centre de services psychologiques de l'UQAM (CSP) – sauf certains étudiants en psychologie du travail et des organisations ainsi qu'en psychologie communautaire. Le CSP est un centre de formation qui assure aux étudiants un encadrement de grande qualité et une occasion unique de recevoir une formation riche.

Pour vous inscrire au stage du CSP, vous devez (1) avoir complété avec succès, et avant le début du stage, le cours de déontologie (PSY8412) ainsi que le cours d'évaluation correspondant au domaine dans lequel vous souhaitez faire votre premier stage, (2) avoir déposé la version approuvée de votre PRD par le professeur du PSY8331 et par votre directeur de recherche (mouture qui sera envoyée au troisième évaluateur) avant le 26 février, et (3) faire signer le professeur du PSY8331, si votre examen doctoral n'a pas été réussi. En outre, il est fortement recommandé de discuter de votre parcours académique et votre inscription au stage avec votre directeur de recherche. Il est enfin suggéré, sans être obligatoire, d'avoir suivi le cours d'intervention de l'approche dans laquelle vous souhaitez faire votre stage. Veuillez noter qu'aucune dérogation à ces exigences ne sera accordée.

Depuis quelques années, nous faisons face à une augmentation du nombre d'inscriptions au stage offert par le CSP. Le CSP a une capacité d'accueil maximale de 60 stagiaires par année. Il est possible qu'on ne puisse pas accueillir tous les étudiants qui feront leur demande d'admission au stage en 2021-2022. Les 60 candidatures retenues seront celles dont les étudiants auront complété le plus grand nombre de crédits (incluant les équivalences) à la fin de la session d'automne 2020. Nous aviserons tous les étudiants dont les candidatures ne seront pas retenues.

Vous trouverez, en pièces jointes, l'information nécessaire à votre demande d'admission au stage ainsi que le formulaire à compléter et faire signer par votre directeur de recherche. Vous devez le remettre, en mains propres, au personnel du secrétariat **entre le mardi 12 janvier et le vendredi 26 février 2021 à 16h**. Aucune demande ne sera acceptée après cette date et cette heure.

Veuillez recevoir, chers étudiants, mes meilleures salutations.

Le directeur du Centre de services psychologiques,



Réal Labelle, M. Ps., Ph. D., psychologue
Directeur au Centre de services psychologiques
Département de Psychologie
Université du Québec à Montréal